



Est-il possible de demander un remboursement

Par **lintowsca**, le **24/01/2017** à **10:13**

Bonjour, je ne sais pas où trop situer ce sujet, je vous explique:
ma femme a contacté un plombier pour déboucher nos toilettes. La personne lui avait dit que l'intervention couterait une centaine d'euro. Après avoir essayé une technique, il lui répond qu'il va falloir utiliser d'autres méthodes. Il sort d'autres machines. 20min plus tard, il lui dit que le wc est débouché, et donc qu'il y en a aura pour 700e d'intervention. Le plombier lui montre sa fiche tarifaire. Ma femme paie... Le prix me semblant exorbitant pour 30min d'intervention, est-il possible de déposer plainte, surtout que le plombier ne lui a donné le prix qu'une fois l'intervention réalisée ?

Merci de votre aide,

Cordialement, RL